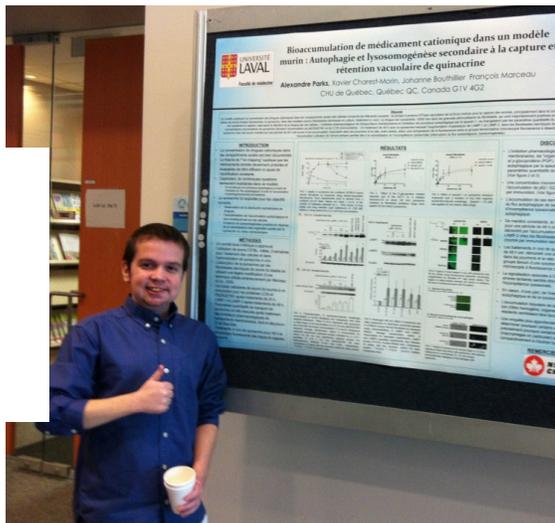


BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES ALEXANDRE-PARKS

La Fondation Alexandre-Parks soutient l'éducation et la recherche médicale locale grâce aux bourses doctorales Alexandre-Parks, créées pour honorer la mémoire et les aspirations d'un jeune chercheur déterminé à changer le monde.

En l'honneur d'Alexandre



Alexandre Parks
Université Laval 2014

Un héritage de courage et de progrès scientifique

Alexandre a envisagé des défis médicaux complexes tout au long de sa vie. Une entéropathie auto-immune, une maladie rare du système digestif a été diagnostiquée chez Alexandre, à l'âge de 23 mois seulement. Malgré ces obstacles, il a incarné un courage exceptionnel et a mené un parcours académique remarquable. En janvier 2017, il a entamé un doctorat en sciences de la vie à l'Université de Moncton, axé autour la recherche sur le cancer du sein. Alexandre nous a quittés le 21 décembre 2017, à l'âge de 26 ans, des suites de complications médicales, notamment une fibrose pulmonaire.

Soutenir l'innovation médicale et inspirer l'avenir

Les bourses doctorales Alexandre-Parks encouragent des recherches novatrices dans les domaines cruciaux tels que l'entéropathie auto-immune, les maladies auto-immunes, le cancer du sein, la fibrose pulmonaire et l'inflammation.

En investissant dans les jeunes scientifiques locaux, la Fondation contribue à renforcer l'écosystème de la recherche, tout en répondant aux défis médicaux de demain. Ce programme vise à attirer et soutenir des talents prometteurs, en offrant les ressources nécessaires pour transformer des idées ambitieuses en solutions concrètes.

Un hommage durable à Alexandre

Plus qu'un financement, ces bourses incarnent l'engagement d'Alexandre à améliorer la vie des autres en inspirant les générations futures. Par cette initiative, la Fondation perpétue son héritage et partage son message d'espoir, en soutenant des recherches qui changent des vies et construisent un avenir meilleur.

Bourses Alexandre-Parks

VALEUR

10 000 \$
5 000 \$

DATE LIMITE

15 mai

CONTACT

aparksfdn@gmail.com

alexandreparks.com



DÉTAILS DE LA BOURSE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES ALEXANDRE-PARKS

Admissibilité

Les personnes candidates doivent remplir les conditions suivantes :

- Être inscrites au programme de doctorat en sciences de la vie à l'Université de Moncton, campus de Moncton.
- Mener un projet de recherche dans l'un des domaines suivants : entéropathie auto-immune, maladies auto-immunes, cancer, fibrose pulmonaire ou inflammation.

Montant

La somme de la bourse se situe entre 1 000 \$ et 10 000 \$ par an, en fonction de l'approbation budgétaire annuelle du conseil d'administration de la Fondation. Le montant et le nombre de bourses pour l'année universitaire suivante seront déterminés chaque année en février.

Donner un avenir à ceux qui luttent comme Alexandre l'a fait.



Critères de sélection

Pondération en %

Lettre de motivation	20
Lettre de pertinence du projet de recherche	30
Lettre d'appui n° 1	10
Lettre d'appui n° 2	10
Relevés officiels de notes des 1er et 2e cycles	20
Curriculum vitae incluant la productivité scientifique (présentations, congrès, publications, etc.), les prix (bourses, mérites, certificats, etc.) et le service à la collectivité (comités, associations, bénévolat, etc.)	10
TOTAL	100

Procédure de demande

Le dossier dûment rempli doit être reçu par la Fondation AP, au plus tard le 15 mai à l'adresse électronique : aparksfdn@gmail.com

Remise annuelle de la BESAP

Sous réserve de la disponibilité des fonds, la BESAP sera remise en deux versements égaux :

- Premier versement : avant le 15 octobre
- Deuxième versement : avant le 15 février.

Le dossier complet doit inclure les éléments suivants :

1. Formulaire de demande rempli et signé ;
2. Lettre de motivation (1 page) : Décrivez vos activités citoyennes et votre implication bénévole dans la communauté ;
3. Lettre de pertinence : Expliquez comment votre recherche s'inscrit dans les objectifs de la Fondation et contribue à l'avancement des domaines de la santé ciblés ;
4. Deux lettres d'appui :
 - Une de votre directeur/directrice de recherche.
 - Une d'un membre de la communauté. Ces lettres doivent être signées, datées et envoyées dans une enveloppe scellée à la Fondation ou par courriel à : aparksfdn@gmail.com ;
5. Relevés officiels de notes des 1er et 2e cycles, envoyés directement par l'établissement d'enseignement. (Date limite de réception est le 15 mai) ;
6. Preuve d'inscription au programme de doctorat en sciences de la vie à l'Université de Moncton ;
7. Curriculum vitae : Incluant la productivité scientifique (présentations, congrès, publications, etc.), les prix (bourses, mérites, certificats, etc.) et le service à la collectivité (comités, associations, bénévolat, etc.).

Toutes les pièces jointes requises doivent être envoyées à la Fondation AP avant le 15 mai, à minuit.

Aucun document ne sera retourné.

alexandreparks.com





Photo : Gala 2024, bénévoles

Publicité liée à le ou la titulaire de la BESAP

La Fondation Alexandre-Parks communiquera avec le ou la titulaire de la BESAP par courrier électronique pour transmettre les informations relatives à la bourse. (Lettre d'engagement) En acceptant cette bourse, le ou la titulaire consent à ce que son nom et sa photo soient publiés dans les plateformes suivantes :

- Journaux régionaux, universitaires et municipaux,
- Publicités en lien avec son domaine d'études tels que : congrès ou réunions scientifiques provinciaux et nationaux,
- Le site web de la Fondation,
- Tout matériel promotionnel de la Fondation Alexandre-Parks.



Processus de sélection

Les dossiers des candidatures sont évalués par un comité de sélection composé de spécialistes scientifiques dans les domaines des sciences et de la santé. Chaque membre du comité évalue les demandes qui lui sont assignées, en leur attribuant une note, conformément aux lignes directrices du guide officiel de sélection de la BESAP.

Au terme de l'évaluation des dossiers, la présidence du comité compile les résultats et remet un rapport détaillé au conseil d'administration de la Fondation Alexandre-Parks. Sur la base de ces recommandations, le conseil attribue la ou les bourses.

Pourquoi postuler?

- Un soutien financier : Pour avancer vos recherches.
- Un engagement local : Axé sur des sujets pertinents.
- Une occasion unique : Contribuer à l'héritage d'Alexandre.

Congés de maladie ou parentaux

En cas d'interruption des études doctorales pour un congé parental, le ou la titulaire de la BESAP peut demander un report maximal d'un an de sa période d'admissibilité. Un report peut également être accordé pour des raisons médicales, sur présentation d'un certificat précisant la durée du congé.

Pendant cette période, les paiements de la bourse seront suspendus.

La bourse sera annulée si le ou la titulaire :

- Change de programme d'études, ou
- Quitte l'université (les versements restants de la BESAP seront alors interrompus).

www.alexandreparks.com



Fondation Alexandre-Parks
30, rue Beaudouin
Grande-Digue, N.-B. E4R 3V9
506 531-5990
aparksfdn@gmail.com

Organisme de bienfaisance enregistré
750239733 RR0001